



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **PRIVATE EQUITY & ASSOCIES SA**, Chariot 3,
1003 Lausanne
2.

Date du prononcé de dissolution: 20.09.2017
3.

Suspension de faillite: 11.10.2017
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.10.2017
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But. tout service d'analyse et de gestion financière (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

1014 Lausanne Adm cant

03815579

